

Les lauréats 2019 reçus à la Préfecture

Lors de la réception à la Préfecture organisée à l'attention des lauréats gersois du Concours Général Agricole le 3 juin, Madame la Préfète et Bernard Malabirade ont félicité les récipiendaires.

En 2019 : 477 échantillons gersois ont été présentés au concours.

Du côté des médailles : 132 contre 104 en 2018 : un bon cru avec un nombre de médailles d'or en croissance significative de 43 à 66.

Les vins sont les grands gagnants de cette augmentation avec un nombre de producteurs inscrit équivalents (49), les médailles décernées sont en forte hausse de 64 à 77. C'est un indicateur fort de l'amélioration continue de la qualité des produits gersois sur les appellations gérées par notre centre pré-sélection gersois.

• Pour les produits, notons un accroissement du nombre d'échantillons présentés par nos producteurs : 218 échantillons en 2019

contre 178 en 2018.

• Pour l'armagnac, 26 médaillés dont 16 en or, 2 fois plus que l'an dernier.

• Pour le flocc : 8 médailles.

• Pour les produits issus de palmipèdes gras : 21 médailles remises dont 4 d'or pour ce concours national, un beau palmarès après la crise que vient de subir notre zone de production.

L'extrême vigilance sur le bon déroulement du concours à chaque étape des sélections est un point essentiel pour préserver sa notoriété : anonymat, intégrité des prélèvements, suivi administratif préparation de la finale. Le Président Malabirade a souligné la responsabilité de chacun pour maintenir ce niveau.



L'excellence gersoise réunie à la Préfecture autour de Madame La Préfète et Bernard Malabirade.